

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME (491^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 29 OCTOBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12056

Présidence et vice-présidence du Conseil
d'administration de l'Université du Québec
à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

ATTENDU l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU l'article 3.1.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne relatif à la désignation d'un président et d'un vice-président du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi parmi les membres visés aux paragraphes d), e) et f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU la résolution CAD-11767 du Conseil d'administration relative à la désignation d'une présidence et d'une vice-présidence du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2018-2019;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** nommer Mme Guylaine Simard à titre de présidente du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020.
- 2- **DE** nommer Mme Josée Ouellet à titre de vice-présidente du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 29 octobre 2019